

pratique incontournable : la quasi-totalité des noms utilisables pour désigner les types de synusies nouvellement définis dans ce travail ont déjà été publiés pour décrire des associations forestières classiques. Outre le problème de la règle d'antériorité pronée par le Code de Nomenclature Phytosociologique, une confusion reste possible entre certains noms retenus ici et des noms (pour la plupart non valides d'ailleurs !) utilisés classiquement pour d'autres concepts. Malgré tous nos efforts pour tenter de minimiser les risques d'interférence, nous n'avons pu éviter certaines "redéfinitions" peu orthodoxes mais motivées par nos impératifs théoriques et pragmatiques...

11.4.1. Sorbo ariae - Quercetum pubescentis ass. nov. (Tab. LX)

Composition floristique - Physionomie

Espèce caractéristique d'association : *Quercus pubescens*.  
 Espèces constantes : *Quercus pubescens*, *Sorbus aria*, *Acer opalus*, *Quercus petraea*, *Fraxinus excelsior*.  
 Espèce dominante : *Quercus pubescens*.

Cette association est à la fois caractérisée et dominée par le chêne pubescent, dont les populations sont toujours accompagnées de chênes hybrides (*Quercus pubescens* X *petraea*, parfois appelé *Q. X streimi* Heuff.), que nous avons englobés sous le même vocable de *Quercus pubescens*. *Acer opalus*, parfois codominant, est absent de la partie est de notre dition (Lomont, Pays de Montbéliard).

La chênaie pubescente forme des taillis peu élevés et généralement clairsemés.

Répartition - Ecologie

Le *Sorbo-Quercetum pubescentis* représente une irradiation vers le nord d'une alliance surtout développée dans la région méditerranéenne. Dans notre dition, cette association est

répartie sous forme d'ilots sur les éperons rocheux, les corniches et certaines pentes exposées au sud. La chênaie pubescente s'accommode de sols calcaires très superficiels (de type rendzine), délaissés par les autres associations arborescentes.

Il semble, bien que ce fait ne soit pas clairement établi dans le Jura, que ce groupement puisse représenter dans certains cas un sylvofaciès (RAMEAU 1985a) de hêtraies calcicoles thermophiles de plateau, auxquelles il succéderait après dégradation (traitement en taillis, pâturage, coupe...).

11.4.1.1. Sous-association *typicum* subass. nov. (Tab. LX, rel. 1-9)

Cette sous-association se développe surtout à l'étage montagnard inférieur, formant un liseré discontinu sur les corniches bien exposées qui encadrent les reculées et les vallées encaissées. Elle est moins fréquente sur les pentes raides, sauf aux abords immédiats des falaises et éperons rocheux. Une race appauvrie (sans *Acer opalus*) s'observe à l'est de notre dition.

11.4.1.2. Sous-association *tilietosum platyphylli* subass. nov. (Tab. LX, rel. 10-16)

Espèces différentielles : *Tilia platyphyllos*, *Carpinus betulus*, *Acer campestre*.

Cette sous-association recouvre certaines pentes très fortes exposées au sud à l'étage collinéen au nord-ouest de notre dition. On peut également la rencontrer à l'étage montagnard inférieur en arrière des corniches (taillis de substitution de hêtraies ?) et sur certaines pentes d'adret.

Localisation des relevés - Espèces accidentelles (annexe du tableau LX)

Rel.1 : Scey-en-Varais, reculée de Valbois; pied de falaise, expo. SSW, pente 40°. Rel.2 : Scey-en-Varais, reculée de Valbois; haut de versant sous falaise, expo. S, pente 50°. Rel.3 : Bonnevaux-le-Prieuré, Rocher du Tourbillon; crête, expo. S. Rel.4 : Scey-en-Varais, reculée de Valbois; corniche, expo. WSW, pente 30°. Rel.5 : Cléron, reculée de Noirvaux; corniche, expo. S, pente 10°. Rel.6 : Scey-en-Varais, reculée de Valbois; base falaise, expo. SW, pente 50°. Rel.7 : Saint-Julien, Mont Olivot; corniche, expo. S, pente 15°. Rel.8 : Baume-les-Dames, Fente de Babre; crête, expo. SW, pente 10°. Rel.9 : Scey-en-Varais, reculée de Valbois; pied falaise, expo. SW, pente 40°. Rel.10 : Fleurey, la Roche Fendue; mi-versant, expo. S, pente 30°. Rel.11 : Sancey-le-Long, reculée de la Baume; haut de versant, expo. SSW, pente 20°. Rel.12 : Baume-les-Dames, le Burmont; corniche, expo. SW, pente 20°. Rel.13 : Chassagne-Saint-Denis, Bois du Curasson; corniche, expo. S, pente 5°. Rel.14 : Scey-en-Varais, Rocher de Colonne; replat en corniche à mi-versant, expo. S, pente 5°. Rel.15 : Besançon, Fort de Planoise; mi-versant, expo. S, pente 30°. Rel.16 : Laissey, Mont Souvance; mi-versant, expo. S, pente 30°.

Espèces accidentelles : Rel.8 : *Laburnum anagyroides* (l.1). Rel.15 : *Fagus sylvatica* (\*).

Tab. LX : Sorbo ariae - Quercetum pubescentis ass. nov.

Numéro du relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16				
Date (mois)	8	8	5	8	9	8	7	7	8	10	8	9	5	4	9	5				
Altitude (m)	500	500	480	480	540	500	800	500	500	660	630	360	500	420	400	450	533	482	514	
Recouvrement (%)	80	70	70	80	70	70	80	70	70	80	80	90	80	80	80	90				
Nombre d'espèces (ou de relevés)	3	3	4	4	5	5	5	7	5	7	6	7	7	7	9	7	9	7	16	
	SSW	S	S	WSW	S	SW	S	SW	SW	S	SSW	SW	S	S	S	S				
	40	50		30	40	50	15	40	40	30	20	20	5	5	30	30				
<u>Caractéristiques d'association et d'alliance</u>																				
Quercus pubescens	4.3	3.2	3.2	3.2	3.3	3.2	3.3	2.2	3.2	3.3	3.3	3.2	2.2	2.2	3.3	2.3	V	V	V	
Sorbus aria	1.1	1.1	2.2	1.1	2.2	1.1	1.1	2.2	1.1	2.2	2.2	1.1	1.1	+2	1.2	2.1	V	V	V	
Acer opalus	2.2	2.2	2.2	1.2	2.2	2.1	1.2	1.2	1.1			2.1	2.2	+	3.2	3.2	V	IV	V	
<u>Différentielles de sous-association</u>																				
Tilia platyphyllos											1.2	+2	1.2	1.2	+	1.2	1.2		V	III
Carpinus betulus											2.2	+2	3.3	3.3	1.2				IV	III
Acer campestre											1.2			1.2	1.1				III	I
<u>Caractéristiques d'ordre et de classe</u>																				
Quercus petraea			1.2	1.1	1.2	1.1	1.2	2.2		1.2	2.2	1.2	2.2	1.1	+	2.2	IV	V	V	
Fraxinus excelsior					1.2	1.1	+	2.2	1.1	1.2	1.2	1.1	1.1			2.2	III	IV	IV	
Sorbus torminalis								1.1							+	+	I	II	I	
Acer pseudoplatanus									1.1	+							I	I	I	